



Mot du maire

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

À titre de maire de Terrebonne, il me fait plaisir de vous présenter la carte des sentiers de la TransTerrebonne pour la saison hivernale.

Nous espérons que cette carte améliorée vous aidera à mieux vous guider dans les quelques 17 km de sentiers aménagés pour les amateurs de ski de fond, de vélo sur neige (Fatbike) ou de randonnées en raquette. Tout le long du parcours, vous aurez le plaisir de découvrir des

panoramas magnifiques qui vous feront, par moments, oublier que vous êtes en plein cœur de la 4^e plus grande ville de la région métropolitaine.

Avec la TransTerrebonne, notre municipalité peut se vanter d'avoir l'un des plus beaux réseaux multifonctionnels gratuits de la province. Il est possible d'y accéder facilement à quelques pas des quartiers résidentiels et des haltes sont aménagées tout le long du sentier. Ne reste plus qu'à vous habiller chaudement pour vivre une expérience sportive inoubliable.

Invitez vos parents et amis à se joindre à vous : ils découvriront à leur tour la vraie nature de Terrebonne !

Stéphane Berthe
Maire

Quelques consignes de sécurité et de civisme :

- soyez respectueux des autres visiteurs et soucieux de la qualité de leur expérience
- circulez à la file indienne lorsque vous circulez en groupe
- soyez attentif et respectez la signalisation
- dégagez la piste lors de vos arrêts
- cédez le passage aux gens plus rapides que vous
- dans les pentes abruptes, soyez prudent et enlevez vos skis si vous ne vous sentez pas en mesure de monter ou de descendre celles-ci
- * Aux skieurs : il est fortement recommandé pour votre sécurité d'enlever vos skis aux intersections routières.

Si vous êtes témoin d'un acte de vandalisme ou d'utilisation abusive d'un bien collectif, n'hésitez pas à le rapporter au Service de police en composant le 450 471-4121. Pour toute urgence, communiquez avec le 9-1-1.

Réglementation !

Pour votre sauvegarde et votre gouverne, merci d'adopter un comportement sécuritaire et éthique.

HEURES D'ACCUEIL

- Les heures d'ouverture de la TransTerrebonne sont du lever au coucher du soleil.

RESPECT DE LA NATURE

- Ne laissez derrière vous aucun rebut ou matériau nuisible.
- Ne déracinez pas les arbres, arbustes et ne détériorez pas les bancs, tables, panneaux de signalisation et en général toute chose étant au service public. Le vandalisme entraîne des coûts importants.
- Pour préserver l'intégrité des quartiers résidentiels, tout feu à ciel ouvert est interdit.

CIRCULATION

- À l'exception des véhicules autorisés, tout véhicule motorisé est strictement interdit à l'intérieur des sentiers.

ANIMAUX

- À l'exception du Parc écologique de la Coulée, il est interdit de se promener avec un chien. Si vous vous promenez avec votre compagnon canin dans une zone autorisée, merci de demeurer du côté du sentier dédié aux randonneurs et de ramasser les excréments de votre chien.
- Les randonnées équestres ne sont pas permises dans la TransTerrebonne.

BOISSONS ALCOOLISÉES

- Il est interdit d'être en possession de boissons alcoolisées.

Location d'équipements à prix modiques !

Raquettes et ski de fond : Groupe Plein Air Terrebonne situé au 1150, côte Boisée

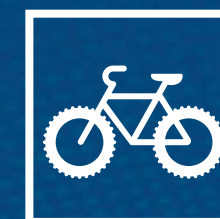


NOUVEAUTÉ EN 2017 : VÉLO SUR NEIGE AUTORISÉS ! CODE DE CONDUITE

- Les skieurs, les marcheurs et les raquetteurs étaient là bien avant vous. Soyez amical, courtois et poli !
- Posez-vous les 3 questions suivantes : la profondeur de ma trace est-elle d'un pouce ou plus ? Ai-je de la difficulté à avancer en ligne droite ? Dois-je descendre de mon vélo à chaque montée ?
 - Si vous avez répondu OUI à une de ces questions, vous devez sortir du sentier, vous causez des dommages à la piste.
- Ne roulez pas dans les sentiers non-autorisés.
- Évitez de bloquer la roue arrière dans les descentes : la présence d'ornières nuit aux autres usagers.
- Cédez le passage aux skieurs... ils n'ont pas de freins comme vous !
- Signalez votre présence à la vue des autres usagers.
- Le vélo est permis uniquement dans les sentiers de marche et de raquettes. Il n'est pas permis sur les pistes de ski de fond.
- Soyez courtois et amusez-vous ! Rappelez-vous que lors d'un croisement vous devez donner priorité aux autres utilisateurs, en ralentissant et en leur laissant le passage.



en hiver



L'ACCÈS EST GRATUIT !

* Entretien de la TransTerrebonne

En collaboration avec le Groupe Plein Air Terrebonne, nous tentons, lorsque le temps le permet, d'entretenir au minimum quatre fois par semaine les sentiers afin de vous garantir une expérience sportive optimale. Cet entretien est fait à l'aide d'une dameuse acquise en 2015 et qui représente un investissement d'un quart de million de dollars. Soyez prudent aux abords des côtes et des courbes et n'hésitez pas à aviser les autres usagers si vous la croisez.

Également, l'utilisation de raquettes est fortement recommandée. Les sentiers de la TransTerrebonne sont multifonctionnels et suffisamment larges : nous invitons skieurs, amateurs de vélo de neige et randonneurs à partager la piste dans le respect et ne pas abîmer les sillons de ski.



Chacun sa trace!

FAITES PREUVE DE CIVISME ET PARTAGEZ ADÉQUATEMENT LE SENTIER.

Merci de respecter le tracé correspondant à votre utilisation et de ne pas marcher dans les sillons des skieurs.

Côté sillonné

Côté damé

Ski de fond

Randonneurs
(le port de raquettes est recommandé)
et vélo sur neige



Pour information : 450 961-2001

www.ville.terrebonne.qc.ca

Tronçon nord

Tronçon ouest

Chacun sa trace!

FAITES PREUVE DE CIVISME ET PARTAGEZ ADÉQUATEMENT LE SENTIER.
Merci de respecter le tracé correspondant à votre utilisation et de ne pas marcher dans les sillons des skieurs.



- ### Accès à la TransTerrebonne
- 1 Parc de la Pommeraie (rue de la Pommeraie)
 - 2 Boulevard de la Pinière ouest (voie de service de l'autoroute 640 côté sud)
 - 3 Chemin Comtois (coin avenue des Roseaux)
 - 4 Parc des Mésanges (rue Maria)
 - 5 Parc écologique de la Coulée (école des Trois-Saisons)
 - 6 GPAT - 1150, côte Boisée



Légende

Réseaux de ski de fond, de raquettes et de vélo sur neige

- Familial (tracé mécaniquement)
- Expert (tracé mécaniquement)
- Aréna
- Halte
- Stationnement
- Toilettes
- Aire de pique-nique

Tronçon ouest Complet : 11,6 km (Parc de la Pommeraie au G.P.A.T.)
Tronçon nord Complet : 5,7 km (Parc des Mésanges à chemin Comtois)

* Carte non à l'échelle